

REGLEMENT

Concours de dessin « De la tête au pied »

Article 1 : Le thème

Pour ce premier concours, l'association Lire C'est Vivre propose la thématique « De la tête au pied », qui orientera les activités proposées aux personnes détenues cette année.

Article 2 : Modalités de participation

Le concours est ouvert à toute personne.

La participation au concours est gratuite.

Chaque participant.e ne peut présenter qu'une seule création.

Le bulletin d'inscription joint à ce règlement doit être complété dans son intégralité, de manière lisible.

Article 3 : Contraintes techniques

Les participant.es ont toute liberté de création, dans le respect du thème. Toutes les techniques d'illustration sont acceptées.

Chaque œuvre doit être une création originale et libre de droit, présentée sur un support de taille maximale 29,7 cm x 42 cm.

Le cas échéant, les candidat.es doivent indiquer au dos du support le titre de leur création.

Article 4 : Le dépôt des œuvres

Chaque participant.e doit envoyer son œuvre et le bulletin d'inscription dûment renseigné avant le vendredi 27 février 2023 :

- Par mail à mediatheques@coeuressonne.fr au format .jpg, .png ou .pdf en haute résolution;
- Directement dans l'une des médiathèques du réseau ;
- Ou par voie postale à l'adresse : 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge, à l'attention du pôle Lecture Publique.

les candidat.es doivent s'acquitter de l'ensemble des frais d'acheminement.

Les candidat.es doivent joindre à leur dossier une enveloppe timbrée et libellée à leur adresse, pour la restitution de leur œuvre par voie postale.

Article 5 : Le jury

Le jury sera composé de personnes détenues à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

Le jury se réunira début mars pour sélectionner les lauréats.

Article 6 : Désignation des lauréats

Le jury sélectionnera les lauréats dans la limite de 4 œuvres.

Dans ses délibérations, il prendra en compte :

- la cohérence avec le thème ;
- l'interprétation personnelle du thème ;
- le regard personnel, singulier et/ou novateur ;
- la qualité de la réalisation ;
- le respect des consignes.

Article 7 : Exposition des lauréats

Les lauréats seront édités dans la gazette de Lire C'est Vivre distribuée en détention - des exemplaires pourront être envoyés aux lauréats - et sur le portail du réseau des médiathèques (<https://mediatheques.coeuressonne.fr/>), un cartel précisant les prénom et nom ou pseudonyme de l'artiste et le titre de la création.

Les œuvres seront restituées après les votes du jury.

Article 8 : Reproduction des œuvres sélectionnées

A l'issue de ce concours, une exposition itinérante pourra être organisée avec les reproductions numérisées des œuvres. En participant à ce concours, chaque candidat accepte que son œuvre soit ainsi diffusée, mentionnant systématiquement les informations mentionnées sur le cartel.

Les candidats dont les œuvres ont été sélectionnées cèdent leurs droits d'exploitation de la version numérisée de leur œuvre sans limitation de durée.

Les œuvres peuvent être affichées sur les sites Internet de Cœur d'Essonne Agglomération et de l'association Lire C'est Vivre et de ses partenaires et utilisés sur les supports de presse à des fins de communication sur le concours.

Aucun usage financier ne sera fait des œuvres par Cœur d'Essonne Agglomération, l'association Lire C'est Vivre et leurs partenaires.

Article 9 : Restitution des œuvres

Les œuvres seront restituées à partir de fin mars 2023.

Article 10 : Annulation

L'association Lire C'est Vivre et Cœur d'Essonne Agglomération se réservent le droit de mettre fin, sans dédommagement, au concours si des raisons de force majeure l'exigent.

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Article 11 : Contact

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez contacter Corentin Fourmond, médiateur culturel du réseau à l'adresse c.fourmond@coeuressonne.fr.



BULLETIN D'INSCRIPTION
AU CONCOURS DE DESSIN « DE LA TETE AU PIED »

Bulletin d'inscription à retourner avant le vendredi 27 février 2023 :

- Par mail à mediatheques@coeuressonne.fr ;
- Directement dans l'une des médiathèques du réseau ;
- Ou par voie postale à l'adresse : 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge, à l'attention du pôle Lecture Publique.

Nom, Prénom :

Titre de la création :

Date de production :

Age :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

.....

Ville :

Pays :

Je sollicite mon inscription au concours de dessin organisé par l'association Lire C'est Vivre en partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepte sans réserve ses clauses.

Si participant mineur : je soussigné atteste que moi et dont je suis représentant.e légal.e avons pris connaissance du règlement du concours et acceptons sans réserve ses clauses.

A..... le.....

Signature (du représentant légal si mineur) :